

# Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 22 mai 2018, à Berne

---

## Ouverture de l'Assemblée :

### Allocution de bienvenue

Beat Santschi, président central de l'USDAM

Daniel Zumofen, membre du conseil d'administration de l'USDAM de Berne

### Discours

Daniel Lampart, Premier secrétaire de l'USS

Veronica Schaller, déléguée à la culture de la ville de Berne

Rosmarie Quadranti, présidente du Conseil Suisse de la Musique

## Ordre du jour :

- 1. Désignation de deux scrutateurs /scrutatrices**
- 2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 19 juin 2017**
- 3. Approbation des rapports d'activité**
- 4. Rapports comptables USDAM**
  - Commentaire sur les comptes annuels 2017 de la caisse centrale
  - Comptes annuels 2017 caisse centrale
  - Comptes annuels 2017 caisse de décès
  - Comptes annuels 2017 fonds de solidarité
  - Rapport des vérificateurs 2017
- Rapports comptables Fondation USDAM (pour information)**
  - Comptes annuels 2017
  - Rapport des vérificateurs 2017
- 5. Rapport de la commission de gestion**
- 6. Décharge accordée au comité central et à la secrétaire centrale**
- 7. Requêtes**
  - Requête de la section de Zurich
- 8. Elections**
  - a) Nouvelle élection du comité central**
    - Tous les membres du comité central en poste se représentent pour une autre période de mandat. L'assesseur sans droit de vote Norbert Himstedt démissionne.
  - b) Nouvelles élections dans les comités**
- 9. Budget 2018**
  - Commentaire sur le budget 2018 de la caisse centrale
  - Budget 2018 de la caisse centrale
- 10. Compte-rendu de la Conférence des présidents**
- 11. Divers**

## **Participants à l'Assemblée des délégués 2018**

### Délégués des sections:

Bâle : Rahel Leuenberger, Edward Cervenka, David LeClair  
Berne : Manuel Kuhn, Daniel Zumofen, Delphine Granges  
Bienne : Beda Mast, Sophie Laville  
Genève : Nicolas Curti, Marc Liardon  
Lucerne: Heiner Reich, Theresa Wunderlin  
St-Gall : Felix Gass,  
Vaud : Daniel Spoerri, François Dinkel  
Zurich : Kaspar Zimmermann, Szlavik Laszlo, Niklaus Kost, Jeannine Hirzel, Hans-Peter Achberger

### Comité central :

Beat Santschi (Président central), Alain Pasquier, David Schneebeli, Matthias Walpen, Daniel Schädeli, Luca Borioli, David Acklin

### Secrétariat central :

Barbara Aeschbacher (secrétaire centrale), Johannes Knapp (rédacteur pour la RMS), Sophie Spillmann (assistante au secrétariat central), Marlise Gachot (successeur assistante au secrétariat central)

### Invités :

Daniel Lampart (USS), Veronica Schaller (ville de Berne), Rosmarie Quadranti (CSM), Peter Schönenberger (SMM), Marianne Sonder (Vertrauensanwältin SMV), Toni Krein (orchester.ch), Katharina Gohl Moser (SONART)

### **Sont excusés pour cette séance :**

#### CC et secrétariat central:

Cristian Vasile (CC), Laurent Mettraux (rédacteur de la RSM)

#### Délégués :

Rüdiger Schwedes (section de St-Gall)

#### Invités :

Bruno Marty (SIG), Verena Fehr (section de Zurich), Annette Dannecker (SMPV), Isabelle Chassot (OFC), Martine Chalverat (OFC), Pierre Dieckmann (traductrice), Cécile Drexel (SONART), Elisabeth Graf (Fédération suisse des artistes de scène), Salome Fenn (orchester.ch), Stefano Kunz (SMR), Hans-Peter Völkle (ancien Président de l'USDAM), Hans Läubli (Suisseculture ), Salva Leutenegger (OFC), Omlin Ziegele, (Suisseculture), Danielle Nanchen (OFC), Edwin Nietlispach (organe de révision), Heinz Marti (ancien président central de l'USDAM), Katrin Bösiger (GPK), Bernhard Röthlisberger (suppléant commission de gestion), Yolanda Schweri (CAST), Poto Wegener (Swissperform), Danièle Wüthrich (Swissperform), Irma Zemp (Comptable USDAM)

## **Allocutions de bienvenue**

### **Beat Santschi, président central de l'USDAM**

Beat Santschi souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'Assemblée des délégués de l'USDAM.

### **Allocutions par Daniel Zumofen, membre du comité central de la section de Berne**

Daniel Zumofen, Kassier de la section de Berne, souhaite aux délégués à Berne la bienvenue et une Assemblée constructive et divertissante.

### **Daniel Lampart, Premier secrétaire de l'USS**

Daniel Lampart souhaite la bienvenue aux délégués de l'USDAM qui est affiliées de longue date à l'Union syndicale suisse (USS). Malgré les problèmes (difficultés) omniprésentes que le syndicat des musiciens doit affronter l'USDAM dispose de conventions collectives de travail bien établies avec les orchestres. Souvent la population n'est pas au courant que les conventions collectives de travail existent non seulement dans le domaine de l'industrie du bâtiment et dans l'hôtellerie mais aussi dans le secteur de la musique. M. Lampart déplore que la scène indépendante ne disposent toujours pas de conventions collectives de travail. Puisque que les conditions de salaires dans la scène indépendante sont compliquées il serait utile d'imposer des tarifs comme une obligations générales. Les dispositions contraignantes des conventions collectives de travail sont importantes surtout pour les emplois instables. Les exigences aux dispositions contraignantes sont plus élevées en Suisse que dans les pays de de la Communauté Européenne. Néanmoins, des changements se dessinent et le parlement est en train d'abaisser les barrières. Il serait grand temps de réviser le règlement en vigueur qui date de 1956.

De plus, Daniel Lampart aborde l'adaptation du projet fiscal fédéral 17 par la commission de l'économie du Conseil des Etats. Le paquet qui a été récemment ficelé à huis clos s'intitule « Réforme fiscale et financement de l'AVS ». La commission l'a approuvé en mai à l'unanimité. Comme le titre laisse facilement deviner, ce coup de maître consiste à fusionner la réforme de la fiscalité des entreprises avec l'assainissement de l'AVS. Selon Daniel Lampart, les améliorations résident essentiellement dans l'augmentation des cotisations des employeurs, des contributions plus élevées de la Confédération ainsi que sur la hausse de la cotisation des employés. Cette dernière mesure serait particulièrement utilisée dans certains cercles comme objection à cette proposition d'assainissement. M. Lampart a en revanche qualifié de hautement problématiques les réductions prévues de l'impôt sur les bénéficiaires pour les cantons. Elles pourraient mener de manière généralisée à de graves pertes de recettes fiscales et à des charges supplémentaires, et en conséquence à des mesures d'austérité au dépens de la population, en particulier dans le domaine de la culture. Daniel Lampart rappelle dans ce contexte la décision du Grand Conseil bernois de baisser de presque trois pourcent les impôts cantonaux sur les sociétés. Il a appelé à un large soutien du référendum contre la baisse d'impôts. Daniel Lampart souhaite une bonne assemblée générale avant de quitter la salle dû à son calendrier chargé.

### **Veronica Schaller, déléguée à la culture de la ville de Berne :**

Veronica Schaller transmet d'abord les salutations de la ville de la musique de Berne. Une allocution de bienvenue des délégués communaux aux affaires culturelles ne saurait manquer. Veronica Schaller remarque d'abord que Berne est particulièrement représentée dans les domaines des musiques pop et rock, avant de passer rapidement à la musique classique. L'Orchestre symphonique de Berne aurait connu sous la direction de Mario Venzago un « envol insoupçonné ». Elle loua également de plus petites formations ainsi que la scène indépendante. « Chez nous, c'est un fait que les grands et les petits ne se marchent pas sur les pieds ». Mais avant tout : la ville de Berne veut augmenter de 2,3 millions, c'est-à-dire de 7%, les subventions culturelles pour les années 2020 à 2023. On mise en particulier sur l'aide directe aux projets. Et Mme Schaller de proclamer : « plus d'argent, pas plus de culture, mais une culture définie autrement, une culture définie et vécue en commun ». « Les nouvelles exigences en matière de culture toucheront aussi les musiciennes et musiciens classiques, et influenceront également tôt ou tard le travail des grands orchestres ». La déléguée à la culture conclut en indiquant que les changements ne devraient cependant en aucun cas se faire au détriment de ceux qui produisent la culture. Veronica Schaller remercie d'avoir été invitée avant

de quitter l'Assemblée pour des raisons de son calendrier chargé.

### **Rosmarie Quadranti, Présidente du Conseil Suisse de la Musique**

Elue tout récemment au poste de présidente du Conseil Suisse de la Musique, Rosmarie Quadranti adressa également quelques mots à l'assemblée : « Bien que la plupart des personnes de ce pays écoutent de la musique, les musiciennes et musiciens n'occupent pas la place qui leur revient de droit. » La conseillère nationale a fait remarquer que l'activité musicale suisse ne forme pas la moindre partie du Swissness qu'on exporte à l'étranger. « Si Nietzsche disait qu'une vie sans musique serait une erreur, ce n'est pas moins une erreur de prétendre que les musiciens pourraient vivre seulement de notes. On doit complètement tordre le cou à cette erreur ». Même 104 ans après sa fondation, bien des tâches attendent toujours l'USDAM, ajouta malicieusement Mme Quadranti.

Le président central adresse ses remerciements aux intervenants et souhaite la bienvenue aux invités.

Après avoir lu les noms des membres de l'USDAM décédés au cours de l'année passée, il demande aux participants de se lever et d'observer une minute de silence en leur mémoire.

### **1. Désignation de deux scrutateurs**

David le Clair et Beda Mast sont désignés à l'unanimité.

### **2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 19 juin 2017**

L'Assemblée des délégués prend acte du procès-verbal 2017 et l'approuve à l'unanimité. Le président central remercie les auteures du procès-verbal.

### **3. Approbation des rapports d'activité**

Le président central explique que les rapports des sections ne se font que tous les deux ans. Ainsi ils seront à l'ordre du jour en 2019.

#### **Rapport du comité central et du secrétariat central**

Pas de questions sur le rapport. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

#### **Rapport d'activité de la fondation**

Pas de questions sur le rapport. L'assemblée prend acte du rapport.

### **4. Tenue des comptes de l'USDAM**

#### **Comptes annuels 2017 de la caisse centrale**

Un commentaire à ce sujet a été joint à la documentation qui explique les principaux écarts par rapport au budget. Les comptes annuels 2017 sont approuvés à l'unanimité.

#### **Comptes annuels 2017 de la caisse de décès**

La question de l'utilité de la caisse de décès est posée. Le président central explique qu'elle a été mise en place pour les membres décédés afin, par exemple, de financer leurs obsèques si les familles étaient en difficulté financière. Cet argent pouvait avant être versé par le biais de la cotisation de membre. Cette caisse n'étant plus utilisée depuis de nombreuses années, elle devrait profiter à d'autres fins. Il va de soi de changer à l'occasion le nom de cette caisse. Pas d'autres questions sur la tenue des comptes de la caisse de décès; comptes annuels 2017 sont approuvés à l'unanimité.

### **Comptes annuels 2017 du fonds de solidarité**

Le Président explique que le fonds de solidarité sert exclusivement à soutenir des actions syndicales. Pas de questions sur la tenue des comptes du fonds de solidarité. Les comptes annuels 2017 sont approuvés à l'unanimité.

### **Rapport des vérificateurs 2017**

Pas de questions; les rapport des réviseurs est approuvé à l'unanimité.

### **Tenue des comptes de la fondation USDAM (pour information)**

Comptes annuels 2017 et rapport des vérificateurs 2017

Pas d'autres questions ; l'assemblée prend acte du rapport des réviseurs et des comptes annuels de la fondation.

## **5. Rapport de la commission de gestion**

Le président central remercie pour leur travail les membres de la commission de gestion. Pas d'autres questions ; l'assemblée approuve à l'unanimité le rapport de la CG en applaudissant. Après de nombreuses années Katrin Bösiger démissionne de la GPK. En l'absence de Katrin Bösiger l'Assemblée lui remercie pour son engagement.

## **6. Décharge au comité central et à la secrétaire centrale**

Décharge est accordée à l'unanimité au comité central et à la secrétaire centrale. Au nom du comité central et du secrétariat central, le président central remercie les déléguées pour leur confiance.

## **7. Requêtes**

### **Requête de la section Zurich**

La section de Zurich demande que soit constitué un groupe de travail chargé d'étudier sans plus tarder les modèles envisageables d'institutions associatives de placement suprarégionales et de soumettre à l'union centrale ou au secrétariat central les propositions de mise en place correspondantes.

#### **Motivation:**

Le modèle traditionnel d'un bureau spécifique à une section et qui propose un placement pour les musiciens dans sa section respective a déjà été abandonné dans différentes sections en raison du manque de demande, et les bureaux ont été dissous. Nous pensons qu'un nouveau modèle doit être trouvé pour les musiciens en Suisse qui tiendra compte des exigences culturelles et sociales modernes en matière de communication, de connaissance du marché et de défis commerciaux.

#### Décision :

La demande est approuvée à l'unanimité.

Suggestion de Felix Grass : En constituant le groupe de travail il est conseillé de prendre en compte les responsables des sections actuels et anciens.

## **8. Election**

### **a) Nouvelle élection du comité central**

Tous les membres du comité central en poste se représentent pour une autre période de mandat. L'assesseur sans droit de vote, Norbert Himstedt, démissionne. Dans l'absence l'Assemblée lui remercie pour travail effectué.

### **Sont élus à la quasi-unanimité au comité central :**

David Acklin  
Alain Pasquier  
Beat Santschi  
Daniel Schädeli  
David Schneebeli  
Cristian Vasile  
Matthias Walpen  
Luca Borioli

L'Assemblée soulève la question si le comité central a pris en compte le quota de présence féminine. Le président central affirme que le CC se penche sur ce sujet en effet depuis quelques années étant donné que la FIM exige la genderbalance dans les comités directeurs. Malgré les efforts effectués aucune candidate s'est proposée jusqu'à présent. Dorénavant le CC traitera cette question en priorité dès qu'un poste se libère.

Beat Santschi félicite les membres élus au comité central et remercie les électeurs pour leur confiance.

### **Président central**

Beat Santschi

David Schneebeli dirige l'élection du président central. La coutume de l'USDAM veut que le président soit élu après l'élection dans le comité central. Personne ne souhaite une élection par écrite. Beat Santschi est réélu avec deux abstentions) pour 2 ans. Il remercie l'assemblée pour sa confiance.

### **Secrétaire centrale et trésorière centrale**

Barbara Aeschbacher

Barbara Aeschbacher est confirmée dans son mandat à l'unanimité et reçoit les applaudissements de l'assemblée. Elle remercie l'assemblée pour sa confiance.

### **Nicon Treuhand AG**

Suite à la question soulevée par l'Assemblée la secrétaire centrale évoque qu'un éventuel changement concernant l'organe de révision a été prise en compte pour de motifs formels. Les vérifications effectuées ont montré qu'il n'est pas nécessaire de changer l'organe de révision régulièrement. Suite à la bonne collaboration avec la fiduciaire Nicon on renonce à un changement. La fiduciaire Nicon est réélue à l'unanimité.

### **Commission de gestion (CG)**

Felix Gass  
Bernhard Röthlisberger  
Ines Hübner (suppléant)

La commission de gestion est réélue à l'unanimité.

### **Délégué au Conseil suisse de la musique**

Beat Santschi

Beat Santschi est réélu à l'unanimité.

### **Représentant au conseil de fondation SON**

Daniel Schädeli

Daniel Schädeli est élu à l'unanimité.

**Représentant à l'Association suisse de Médecine de la Musique (SMM)**

David Acklin

David Acklin est réélu à l'unanimité.

**Représentant au comité directeur de l'USS**

*(Election par l'Assemblée de l'USDAM, ratification par le congrès USS, ad pers.)*

Beat Santschi

Barbara Aeschbacher (suppléant)

Tous deux sont réélus à l'unanimité.

**b) Nouvelles élections dans les comités**

Sont à nommer :

**Représentants au comité directeur de la SIG**

*(Election par Assemblée générale SIG le 14 juin 2018, ad pers., pour 2 ans)*

Beat Santschi, vice-président

Barbara Aeschbacher

Felix Gass

Stéphane Gonties

Matteo Ravarelli

Mirjam Sahli

Catherine Suter

Les candidats sont nommés à l'unanimité.

**Commission de répartition SIG**

*(Election par l'Assemblée de l'USDAM, ratification par le congrès USS, ad pers.)*

Camilla Flessner

Hans-Peter Achberger (section de Zurich) demande s'il est possible de nommer une autre personne qui a un rapport plus étroit avec le secteur de la musique. A sa connaissance la nommée n'a plus de lien assez proche avec les musiciens et les musiciennes.

Suite la question soulevée de l'Assemblée la tâche de la commission de répartition est évoquée. Elle consiste à clarifier des questions concernant la répartition pour lesquelles il n'existe pas de réglementations. La commission procède à des vérifications et prend des décisions concernant la pondération et la répartition.

Le délai de la nomination est expiré au mois de mars. Une autre nomination n'est donc plus possible. Hans-Peter Achberger souhaite que l'on choisisse une personne qui soit en rapport avec le travail de l'association et avec les musiciens professionnels. En outre, la date de la nomination devrait être fixée suffisamment tôt de sorte que l'AD puisse effectuer la nomination sans être confronté à un fait accompli.

La demande suivante est déposée: Traiter les nominations suffisamment tôt afin que l'AD puisse nommer les candidats.

La demande est acceptée à l'unanimité

Dans les circonstances données Camilla Flessner est nommée à l'unanimité.

Pour information :

**Représentants au comité directeur de la FIM**

*(Elu au Congrès FIM en juin 2016, pour 4 ans, ad personam)*

Beat Santschi (vice-président)

**Représentant au comité directeur du CSM**

*(Elu par l'AD du CSM 2017, pour 4 ans, ad personam)*

David Schneebeli

**Conseil consultatif Réseau «jeunes oreilles» (njo)**

*(Elu par le comité directeur njo en janvier 2018, pour 2 ans, ad pers.)*

Matthijs Bunschoten

**Délégués au sein de Swissperform**

*(keine Verbandsvertretung, Election 2017, pour 4 ans)*

Roland Dangel  
Catherine Suter  
Marc Fournel  
Matteo Ravarelli  
Hanspeter Treichler  
Jonathan Haskell

Suite à un feed-back de l'AD que cette liste de délégués serait incorrecte, celle-ci sera vérifiée ultérieurement.

Les personnes suivantes, toutes membres de l'USDAM, ont été élues dans le cadre des élections en 2017 :

Andreas Laake  
Reto Parolari  
Matteo Ravarelli  
Micha Rothenberger  
Catherine Suter

**9. Budget 2018**

Commentaire sur le budget 2018, caisse centrale de l'USDAM, budget

Pas de questions sur le budget ; le budget 2018 est approuvé à l'unanimité.

**10. Compte-rendu de la Conférence des présidents**

La Conférence des présidents s'est tenue le matin même de l'AD. Elle a principalement traité les sujet Good Governance. L'ébauche du groupe de travail a été discuté avec ferveur. Les suggestions seront transmises au groupe de travail. Celui-ci retravaillera en étroite collaboration avec le CC l'ébauche afin que l'on puisse présenter les directives à l'AD en 2019.

Le Président central remercie Sophie Spillmann pour son travail engagé auprès du secrétariat central et lui souhaite au nom de l'USDAM tout le meilleur pour l'avenir. Il salue la successeur de Sophie Spillmann. Marlise Gachot succèdera à Sophie Spillmann à dater du 1<sup>er</sup> juin 2018. Le CC et la secrétaire centrale se réjouissent de travailler avec Marlise Gachot et lui souhaite un bon début dans sa nouvelle activité.

Lors de la dernière AD la section de Zurich a demander de créer un nouveau poste à un taux d'environ 50% au secrétariat central. Suite aux pourparlers de fusions entamés la section de Zurich avait retiré cette requête. La fusion n'ayant pas aboutie le conseil directeur a exprimé à nouveau le souhait d'un élargissement du secrétariat central. Le comité central a le plaisir de présenter Johannes Knapp, nouveau secrétaire syndical. Ce dernier renforcera le secrétariat



central de 50%. Sa tâche de rédacteur pour la RMS sera intégrée dans le poste à 50%. Le comité central et la secrétaire centrale se réjouissent de collaborer avec Johannes Knapp.

## **11. Divers**

Les délégués ne soulèvent pas de points divers.

En conclusion, Beat Santschi remercie tous les partenaires, invités et délégués, leur souhaite bon retour et clôt l'Assemblée à 15h05.

L'Assemblée des délégués se termine à 15h05

Pour le procès-verbal :

Beat Santschi  
Président central

Sophie Spillmann  
Administration

### **Publication :**

Le présent procès-verbal sera publié sur le site Internet de l'USDAM et peut également être consulté au secrétariat central. Ces possibilités seront mentionnées dans l'édition de septembre 2017 de la RMS.

### **Recours :**

Un sixième de tous les membres peut faire opposition aux décisions de cette Assemblée ordinaire des délégués d'ici au 31 octobre 2018 (soit d'ici à la fin du mois suivant la publication) et demander une consultation à la base (art. 20 des statuts de l'USDAM du 15 juillet 1998 / révision du 3 avril 2007).